

GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

BANQUE INTERNATIONALE POUR LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INTERNATIONALE

ASSOCIATION INTERNATIONALE DE DÉVELOPPEMENT

CENTRE INTERNATIONAL POUR LE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS RELATIFS AUX INVESTISSEMENTS

AGENCE MULTILATÉRALE DE GARANTIE DES INVESTISSEMENTS

J

FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL

Communiqué de presse n° 48 (F)

22 octobre 2007

---

Déclaration de M. **DANIEL DORSAINVIL**,  
Gouverneur de la Banque pour **HAÏTI**,  
en séance plénière



## **DISCOURS DU GOUVERNEUR POUR HAITI**

**Monsieur le Président de l'Assemblée,**

**Mesdames, Messieurs les Gouverneurs**

**Monsieur le Président de la Banque Mondiale**

**Monsieur le Directeur Général du Fonds Monétaire International,**

**Mesdames, Messieurs**

Au nom de la délégation haïtienne je veux tout d'abord féliciter vivement les Secrétariats de la Banque et du Fonds pour l'excellente organisation de cette édition 2007 de l'Assemblée Annuelle des Gouverneurs.

Il nous plaît également de saluer le travail réalisé par M. Rodrigo de Rato qui quittera ses fonctions au cours de ce mois et, par la même occasion, nous souhaitons la plus cordiale bienvenue à M. Dominique Strauss-Kahn à la tête du FMI. Nous anticipons, avec le meilleur des intérêts, la prompte matérialisation sous son leadership, des réformes touchant au rôle du FMI dans les pays à faible revenu, et à l'amélioration de la représentation des pays membres à travers la réforme des quotes-parts et la diversité du personnel.

La République d'Haïti accueille favorablement la décision du Groupe Banque Mondiale, sous le leadership de son Président, M. Robert Zoellick, de consacrer 3,5 milliards de dollars aux pays les plus pauvres. Et, nous saisissons cette opportunité pour saluer l'initiative prise par la Banque Mondiale pour entreprendre une revue critique des conditionnalités associées au décaissement de l'aide externe. Il conviendrait également de revoir les bases d'octroi de ressources aux pays en situation de post-conflit. Pour ces pays, l'accès aux ressources demeure inadéquat tant leur allocation, basée sur la performance passée, est pénalisante.

Nous nous félicitons également du leadership qu'a exercé la Banque Mondiale dans la mise en place du programme d'assurance contre les risques de désastre dans la région Caraïbe. Cependant, les récents dégâts subis à la Jamaïque lors du passage de l'Ouragan Dean ont mis en évidence l'existence de conditions et critères d'indemnisation qui entravent le décaissement des ressources de ce programme.

En Haïti, les Institutions se consolident, le dialogue s'approfondit et l'insécurité a considérablement diminué. A ce titre, nous saluons le travail réalisé par la Police Nationale d'Haïti avec le soutien de la MINUSTAH à travers les contingents de plusieurs pays représentés ici. Nous les remercions de leur support continu.

Le Gouvernement s'est engagé à relever plusieurs défis, et il demeure confiant qu'avec l'appui des pays amis et des institutions partenaires qu'il parviendra à atteindre les objectifs fixés. Déjà plusieurs étapes importantes ont été franchies. Le maintien de la stabilité politique, du climat de sécurité ainsi qu'une saine gestion macroéconomique ont permis à l'économie haïtienne de retrouver le chemin de la croissance : 1,8% en 2005, 2,3% en 2006, et les projections les plus pessimistes évaluent la croissance à 2,5% en 2007. Trois années consécutives de croissance du PIB qu'il importe de comparer à la contraction de 3,5% enregistrée en 2004. Depuis février 2007, le taux d'inflation évolue autour de 8,0 %, pour atteindre 7,9% en septembre 2007 alors qu'il s'établissait à 12,4 % en septembre 2006, après avoir atteint 37,8 % en septembre 2003. Le taux de change de la gourde par rapport au dollar s'est stabilisé.

Aujourd'hui, il s'agit pour nous de consolider les acquis en matière de stabilisation économique et politique, mais aussi d'accélérer le rythme de croissance. Une croissance rapide et soutenue de l'économie haïtienne est indispensable pour faire reculer

la pauvreté en Haïti. Aussi, pour garantir cette croissance rapide, le Gouvernement accorde-t-il une importance particulière à l'amélioration du climat des affaires, à la consolidation des institutions démocratiques, à la lutte contre la corruption, à l'amélioration de l'accès aux services sociaux de base, à la réhabilitation et à la construction des infrastructures économiques.

Résolu à renforcer les progrès sur les plans de la stabilisation et de la bonne gouvernance économique, le Gouvernement va boucler la 2<sup>ième</sup> revue de la première année de la Facilité pour la Réduction de la Pauvreté et pour la Croissance Economique (FRPC) avec le FMI. En automne prochain, Haïti aura atteint le point d'achèvement dans le cadre de l'initiative PPTE, ce qui lui permettra de bénéficier de l'Initiative de l'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM).

Les efforts d'accroissement des ressources internes ont déjà donné des résultats probants et se poursuivent avec une emphase sur la lutte contre la contrebande et la fraude fiscale. Cependant, nous comptons également sur l'appui de nos partenaires extérieurs pour la mise en œuvre de notre DSRP que nous venons de finaliser avec la participation de tous les secteurs de la société haïtienne.

Nous voulons d'une manière particulière exprimer notre reconnaissance aux pays amis d'Haïti présents dans cette salle pour leur soutien, et à l'endroit de vous tous, le Gouvernement Haïtien formule le souhait qu'il pourra compter sur votre collaboration pour la mise en œuvre de son programme de réduction de la pauvreté et de promotion de croissance économique.

**Merci**